

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	34 (1962)
Heft:	11
Artikel:	Enseignements d'une campagne de mesures phoniques dans les logements
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125363

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enseignements d'une campagne de mesures phoniques dans les logements

33

Le mardi 27 mars 1962, au Centre d'études supérieures, l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics a organisé, sous la présidence de M. G. Blachère, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, directeur du Centre scientifique et technique du bâtiment, une séance d'études au cours de laquelle M. R. Josse, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur au Centre scientifique et technique du bâtiment a traité le sujet suivant:

«Enseignement d'une campagne de mesures phoniques dans des logements.»

Dans le cadre de «l'opération qualité», le conférencier évoque les nombreuses mesures acoustiques effectuées par le Centre scientifique et technique du bâtiment dans les immeubles neufs.

Les résultats sont présentés sous forme de fiches qui donnent:

- la courbe de la diminution du bruit de choc due au revêtement en fonction de la fréquence.
- les valeurs moyennes relevées sur la courbe précédente pour les bandes de fréquences graves, moyennes, aiguës.
- l'indice d'amélioration alpha, caractéristique du revêtement, évalué en décibels.

Ils montrent que mis à part le problème de la protection contre les impacts sur le sol des cuisines et salles d'eau il n'existe pas de difficultés techniques s'opposant à l'obtention d'une bonne protection contre les bruits aériens et les bruits d'impacts, de logement à logement. Pour un certain nombre d'immeubles cette protection est assurée.

Il semble que pour obtenir un bon isolement aux bruits aériens la solution la plus simple et la plus sûre consiste à utiliser des parois monolithiques lourdes tout en évitant de favoriser les transmissions indirectes du son.

Des essais ont été réalisés sur différents types de planchers:

- cas du plancher à dalle flottante.
- cas d'un matériau isolant remplissant les vides laissés entre augets pour parquets sur lambourdes.
- cas de l'interposition entre lambourdes et planchers de panneaux isolants de polystyrène expansé.
- cas d'un revêtement de matière plastique sur thibaude, ou de moquette...

Ces résultats montrent qu'une faible transmission des bruits d'impact contre le sol des planchers ne s'obtient que par le choix du revêtement de sol mis en œuvre.

A Londres

Une conférence suggère la création d'un Centre international de constructions scolaires

Nous espérons bien que le Centre de Lausanne sera reconnu comme tel par l'Unesco dans un proche avenir. (Réd.)

La Conférence internationale sur les constructions scolaires, convoquée par la Commission nationale du Royaume-Uni, a rassemblé à Londres du 25 juillet au 2 août les délégués de cinquante-neuf pays. Cette conférence a proposé l'établissement d'un réseau mondial de centres d'information sur les constructions scolaires reliés éventuellement par un centre international, dont le fonctionnement serait confié à l'Unesco. Celle-ci a d'ailleurs déjà créé deux centres régionaux de ce type, l'un à Khartoum, pour l'Afrique, l'autre à Bandøeng, pour l'Asie et l'Océanie. La Conférence de Londres envisage la création d'un centre analogue à Mexico pour l'Amérique latine, sans recommander dans l'immédiat l'établissement de centres destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Une discussion générale avait fait ressortir qu'en dépit des problèmes spécifiques à chaque nation, les situations et les problèmes communs sont nombreux. Partout, en effet, on constate un accroissement rapide de la population d'âge scolaire, des développements importants de l'éducation (entrant notamment la prolongation de la scolarité), une rapide concentration urbaine, la nécessité de construire de nouveaux locaux et de moderniser ceux qui existent. Les problèmes varient surtout en fonction des différences de climat, des difficultés de financement, du manque de matériaux et de la pénurie de spécialistes pour concevoir des programmes de constructions scolaires.

La Conférence de Londres a émis le vœu que chaque direction d'un centre régional soit composée de représentants de la région et de représentants de l'Unesco. Le financement et le choix du personnel incomberaient à l'Unesco, étant entendu que les problèmes à résoudre par un centre de construction exigent une étroite collaboration entre éducateurs, architectes et administrateurs. Les centres régionaux pourraient stimuler la mise en place de groupes combinant ces trois disciplines.

La conférence était organisée, au nom de la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'Unesco, par le Ministère de l'éducation et le County Council de Londres, en collaboration avec le Département écossais de l'éducation, le Ministère de l'éducation de l'Irlande du Nord, les associations du personnel enseignant et des groupements d'architectes. Présidée par M. Paulo de Berredo Carneiro, membre du Conseil exécutif de l'Unesco, la conférence avait été inaugurée par M^{me} O. G. Deer, présidente du County Council de Londres, et par sir Edward Boyle, ministre de l'Education du Royaume-Uni, en présence du directeur général par intérim de l'Unesco, M. René Maheu.